



N° de résolution  
ou annotation

2022-10-262

Province de Québec  
Municipalité de Roquemaure

Procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2022 tenue à 20h00, à la salle municipale de Roquemaure.

Étaient présents : Mme Rachel Alarie, mairesse ainsi que les conseillères Mme Chantal Mainville, Mme Lucie Gravel, Mme Josée Chrétien, et les conseillers M. Fernand Landry. Étaient absent les conseillers M. Robert Tailleur et M. Adrien Paradis.

Était également présente, Mme France Pelletier, directrice-générale/greffière-trésorière.

**1.0 Ouverture de la séance;**

Le conseil ayant quorum, la séance débute à 20h05, sous la présidence de Mme Rachel Alarie, mairesse.

**2.0 Adoption de l'ordre du jour;**

L'ordre du jour étant disponible pour tous, la lecture en est dispensée.

Il est proposé par M. Fernand Landry, appuyé par Mme Lucie Gravel et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour ainsi présenté et de laisser le point "sujets divers" ouvert.

- 1.0 Ouverture de la séance;
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour;
- 3.0 Adoption des procès-verbaux du 6 et 15 septembre 2022;
- 4.0 Adoption rapport financier OMH 2021
- 5.0 Loi 64 : Nomination des membres du comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels
- 6.0 Contrat entretien de la patinoire
- 7.0 **Trésorerie;**
  - 7.1 **Dépenses de septembre 2022**
- 8.0 **Correspondance;**
  - 8.1 Demande autorisation : MRCAO-CAUAT
  - 8.2 Adoption Charte municipale pour la protection de l'enfant
- 9.0 **Projets;**
  - 9.1 Ponceau route centrale MTQ
  - 9.2 CJEAO : Projets animatrice jeunesse – maison des jeunes
  - 9.3 Dépôt projet – Canada – Culture pour tous : Rencontres autour de l'œuvre de Riopelle d'un océan à l'autre
  - 9.4 Dépôt projet – Nouveaux Horizons
  - 9.5 Dépôt projet – Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS)
- 10.0 **Camping ;**
  - 10.1 Adoption du règlement no 209 : camping 2023
  - 10.2 **Travaux cet automne :**
    - 10.2.1 Drains en bordure des terrains de la rue des Cerisiers
    - 10.2.2 Ajouts de terre-pleins entre les terrains 127-128-129
    - 10.2.3 Suspension service internet
    - 10.2.4 Renumerotation des terrains
    - 10.2.5 Restructuration de l'espace de stationnement
    - 10.2.6 Sous-sol : solution pour couper l'humidité. Membrane ?
    - 10.2.7 Minuteurs de douches
    - 10.2.8 Gouttières du chalet principal
  - 10.3 **Intervention de Mme Line Binet**
- 11.0 **Réseau routier ;**
  - 11.1 **Chemin Sauvageau : obligation de le rendre carrossable**
  - 11.2 **Ouverture des soumissions : Prise en charge du déneigement des chemins privés, 2022-2023**
    - 11.2.1 Chemin de la plage Mainville
    - 11.2.2 Chemin de la plage Lepage
  - 11.3 **Ouverture des soumissions : Déneigement des chemins municipaux, 2022-2023 à 2024-2025**
    - 11.3.1 Secteur rangs, camping et coin Hébecourt
    - 11.3.2 Secteur rues du village



N° de résolution  
ou annotation

2022-10-263

2022-10-264

2022-10-265

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103

- 12.0 Gestions des matières résiduelles 2023 : ouverture des soumissions
- 13.0 Dossiers divers:
  - 13.1 CADR : Brunch des bénévoles et des nouveaux arrivants
  - 13.2 Autorisation accès au banc de gravier au GFCA
  - 13.3 Plancher de la cabane des joueurs - patinoire
  - 13.4 Dossier camion
- 14.0 Rapport des comités;
- 15.0 Période de questions;
- 16.0 Sujets divers;
- 17.0 Levée de la séance.

### 3.0 Adoption des procès-verbaux:

#### 3.1 Séance régulière du 6 septembre 2022

Les membres du conseil ayant pris connaissance du procès-verbal du 6 septembre, la lecture en est dispensée.

Il est proposé par Mme Lucie Gravel, appuyée par Mme Josée Chrétien et résolu l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 6 septembre 2022 tel que présenté.

#### 3.2 Séance extraordinaire du 15 septembre 2022

Les membres du conseil ayant pris connaissance du procès-verbal du 15 septembre, la lecture en est dispensée.

Il est proposé par Mme Josée Chrétien, appuyée par Mme Lucie Gravel et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 15 septembre 2022 tel que présenté.

### 4.0 Adoption rapport financier OMH 2021

Il est proposé par Mme Josée Chrétien, appuyée par Mme Lucie Gravel et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver le rapport financier de l'OMH de 2021, tel que présenté.

Antérieur	(-) Déficit	(+) Avances budget	Solde
2019	{2162} \$	2 647 \$	485 \$
2020	{983} \$	4 063 \$	3 080 \$
2021	{1079} \$	291 \$	{788} \$

GRAND TOTAL, à recevoir : 2 777 \$

### 5.0 Loi 64 : Nomination des membres du comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels

**Attendu que** l'article 8.1 de la *Loi sur l'accès* prévoit qu'un comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels est chargé de soutenir l'organisme public dans l'exercice de ses obligations en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (la « Loi sur l'accès »).

**Attendu que** l'article 8.1 de la *Loi sur l'accès* prévoit que ce comité relève du directeur général et qu'il se compose de la personne responsable de l'accès aux documents, de celle responsable de la protection des renseignements personnels et de toute autre personne dont l'expertise est requise, incluant le cas échéant, le responsable de la sécurité de l'information et le responsable de la gestion documentaire.



2022-10-266

N° de résolution  
ou annotation

2022-10-267

2022-10-268

2022-10-269

En conséquence, il est proposé par Mme Lucie Gravel, appuyée par Mme Chantal Mainville et résolu à l'unanimité que le conseil municipal nomme M. Jean-Guy Hébert, inspecteur, afin qu'il siège sur ce comité, à titre de membre, et ce, pour un mandat de deux ans.

**6.0 Contrat entretien de la patinoire**

Il est proposé par Mme Chantal Mainville, appuyée par M. Fernand Landry et résolu à l'unanimité que M. Clément Béchard entretienne la patinoire, encore cet hiver, au montant de 2 500.00 \$.

**7.0 Trésorerie;**

**7.1 Dépenses de septembre 2022;**

**Pour la municipalité :**

Liste des comptes à payer septembre 2022 au montant de :  
86 258,32 \$

**Pour le camping municipal :**

Liste des comptes à payer septembre 2022 au montant de :  
2 591,81 \$

**Salaires nets : septembre 2022 : 11 991,98 \$**

**ATTENDU QUE** le conseil a pris connaissance des comptes à payer ;  
**En conséquence**, il est proposé par Mme Lucie Gravel, appuyée par Mme Josée Chrétien et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement de ces dépenses.

**8.0 Correspondance :**

**8.1 Demande d'autorisation : MRCAO -CAUAT - Données du centre d'appels d'urgence 911**

**ATTENDU QUE** le Schéma de couverture de risques en sécurité incendie (SCRSI) de la MRC d'Abitibi-Ouest (MRCAO) est en vigueur;

**ATTENDU QUE** le Centre d'appels d'urgence de l'Abitibi Témiscamingue (CAUAT) compile les informations transmises par les autorités locales dans une banque de données informatiques;

**ATTENDU QUE** le CAUAT exige depuis le novembre 2021 une autorisation, par résolution, de chacune des municipalités avant de transmettre les données à la MRCAO;

**ATTENDU QUE** la MRC doit mettre en place, avec la collaboration des services en sécurité incendie (SSI), des mécanismes de suivi des forces de frappe déterminées au schéma et, le cas échéant, faire des recommandations au Comité en sécurité incendie de la MRCAO sur les modifications à apporter selon l'action #69 du présent SCRSI;

**ATTENDU QUE** les données provenant du CAUAT sont essentielles pour faire le suivi des forces de frappe, des procédures de déploiement ainsi que pour modifier le découpage des territoires et le plan d'entraide automatique (PEA);

**ATTENDU QUE** la MRC doit faire un suivi régulier au PEA et doit transmettre les procédures de déploiement, le redécoupage des territoires protégés par les SSI ainsi que PEA au centre d'appels d'urgence 911 selon l'action #65 du présent SCRSI;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Mme Josée Chrétien, appuyée par Mme Lucie Gravel et résolu unanimement d'autoriser le Centre d'appels d'urgence de l'Abitibi Témiscamingue (CAUAT) à transmettre à la MRC d'Abitibi-Ouest les informations provenant des



N° de résolution  
ou annotation

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 --- M-103

2022-10-270

cartes d'appel et des fichiers de mobilisations de la banque de données informatiques du centre d'appels d'urgence 911.

## 8.2 Adoption Charte municipale pour la protection de l'enfant

En mémoire d'Aurore Gagnon, « l'enfant martyr », et du centième anniversaire de son décès, et des autres victimes.

**CONSIDÉRANT QUE** les municipalités sont des gouvernements de proximité, et que de ce fait, il est important qu'elles posent des gestes afin de favoriser et promouvoir la protection des enfants, gestes qui contribueront à faire cesser ces événements tragiques et inacceptables dus à la négligence et à la maltraitance à l'égard des enfants;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Fortierville lance l'appel à toutes les municipalités du Québec afin qu'elles adhèrent au mouvement et aux valeurs de bienveillance et qu'elles s'engagent envers la protection des enfants en adoptant la présente Charte municipale pour la protection de l'enfant;

**CONSIDÉRANT QU'une** municipalité bienveillante propose un milieu de vie sécuritaire pour tous les enfants;

**CONSIDÉRANT QU'une** municipalité bienveillante est à l'écoute des enfants en leur offrant des lieux et des occasions pour qu'ils puissent s'exprimer librement et en toute confiance;

**CONSIDÉRANT QU'une** municipalité bienveillante pose des actions de prévention de la maltraitance envers les enfants et voit à la diffusion des ressources d'aide disponibles sur son territoire;

**CONSIDÉRANT QU'une** municipalité bienveillante intègre dans sa planification des actions favorisant le développement du plein potentiel des enfants;

**En conséquence**, il est proposé par Mme Lucie Gravel, appuyée par Mme Chantal Mainville et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil de la municipalité de Roquemaure adopte la Charte municipale pour la protection de l'enfant et s'engage à :

- Mettre en place des actions pour accroître le sentiment de sécurité des enfants dans les lieux publics;
- Favoriser la mise en place de lieux protecteurs ou de processus d'accueil et d'intervention pour des enfants réclamant du secours;
- Reconnaître les enfants en tant que citoyens à part entière;
- Favoriser la mise en place d'espaces de consultation accessibles et adaptés aux enfants de tous âges;
- Informer les citoyens des signes de maltraitance pour les sensibiliser à exercer un rôle de vigilance;
- Publiciser régulièrement la liste des ressources sur le territoire offrant des services aux familles et aux enfants;
- Soutenir les initiatives du milieu contribuant au développement et à l'épanouissement des enfants;
- Valoriser le vivre-ensemble et l'entraide, et ce, au moyen d'événements rassembleurs favorisant l'inclusion et la participation sociale.



N° de résolution  
ou annotation

2022-10-271

## 9.0 Projets

### 9.1 Ponceau route centrale MTQ

**Attendu que** les travaux nécessaires au remplacement du ponceau de la route centrale débuteront l'été prochain;

**Attendu que** pour ce faire, une entente entre le ministère des Transports du Québec et la municipalité de Roquemaure doit être signée;

**Attendu que** la municipalité accepte la cession d'une parcelle de terrain pour 674\$ plus taxes au ministère des Transport;

**En conséquence**, il est proposé par Mme Chantal Mainville, appuyée par Mme Josée Chrétien et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale, M. France Pelletier à signer ladite entente et les documents inhérents nécessaires. Me Nathalie Gingras sera notaire choisie par la municipalité.

2022-10-272

### 9.2 CJEAO : Projet animatrice jeunesse – maison des jeunes

Il est proposé par Mme Chantal Mainville, appuyée par Mme Lucie Gravel et résolu à l'unanimité d'adhérer au programme d'animatrice jeunesse CJEAO et de signer l'entente avec cet organisme.

2022-10-273

### 9.3 Dépôt projet – Canada – Culture pour tous : Rencontres autour de l'œuvre de Riopelle d'un océan à l'autre

Il est proposé par M. Fernand Landry, appuyé par Mme Lucie Gravel et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale, Mme France Pelletier à répondre à l'appel de projets du programme Dialogue, mené par la fondation Jean Paul Riopelle, le gouvernement du Canada et l'organisme Culture pour tous!

2022-10-274

### 9.4 Dépôt projet : Nouveaux Horizons (Jusqu'à 25 000\$)

Il est proposé par Mme Josée Chrétien, appuyée par Mme Chantal Mainville et résolu à l'unanimité que la directrice générale, Mme France Pelletier réponde à l'appel de projets du programme Nouveaux Horizons, en déposant une demande visant la participation des aînés à la collectivité afin de favoriser le vieillissement en santé.

2022-10- 275

### 9.5 Dépôt projet : Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS) (Enveloppe de 36 672\$ à partager sur le territoire de la MRCAO)

Il est proposé par M. Fernand Landry, appuyé par Mme Lucie Gravel et résolu à l'unanimité que la directrice générale, d'autoriser la directrice générale, Mme France Pelletier à répondre à l'appel de projets du Fonds québécois d'initiative sociales, en déposant une demande visant la participation des aînés à la collectivité afin de favoriser le vieillissement en santé, ainsi que de signer les documents se rattachant à ce projet.

## 10.0 Camping :



2022-10-276  
N<sup>o</sup> de résolution  
ou annotation

2022-10- 277

2022-10- 278

2022-10- 279

2022-10-280

### 10.1 Adoption du règlement no 209 : camping 2023

Attendu que la lecture du règlement no 209 : camping 2023 a été faite devant le public à l'assemblée du 6 septembre 2022, elle est dispensée ce soir;

En conséquent, il est proposé par Mme Lucie Gravel, appuyée par Mme Josée Chrétien et résolu à l'unanimité d'adopter le règlement no 209 : camping 2023, tel que présenté. La tarification journalière pour 2023 demeure la même que pour 2022.

### 10.2 Travaux cet automne :

#### 10.2.1 Drains en bordure des terrains des deux côtés de la rue des Cerisiers

Il est proposé par M. Fernand Landry, appuyé par Mme Lucie Gravel et résolu à l'unanimité de demander à notre entrepreneur Jean-Guy Roy entrepreneur d'effectuer les travaux de drainage, selon les travaux estimés au montant de 10 000 \$ pour des drains de 4 pouces de diamètres.

#### 10.2.2 Ajout de terre-pleins entre les terrains 127-128-129

Il est proposé par Mme Chantal Mainville, appuyée par Mme Josée Chrétien et résolu à l'unanimité de construire des terre-pleins entre les terrains 127-128-129 et d'y semer des haies de cèdres, afin de séparer adéquatement ces terrains.

#### 10.2.3 Suspension service internet

Il est proposé par Mme Lucie Gravel, appuyée par Mme Chantal Mainville et résolu à l'unanimité de faire suspendre le service internet au camping jusqu'au printemps prochain.

#### 10.2.4 Renumérotation des terrains

Attendu qu'au fil des ans, le nombre et/ou la configuration des terrains a changé;

Attendu que les numéros de terrains ne se suivent plus;

Attendu que plusieurs pancartes de numérotation des terrains sont brisées ou manquantes;

En conséquence, il est proposé par Mme Chantal Mainville, appuyée par M. Fernand Landry et résolu à l'unanimité de refaire la numérotation des terrains ainsi que l'ensemble des pancartes « adresses » du terrain de camping. Par la suite, nous demanderons la mise à jour du plan du camping à Campin.ca.

#### 10.2.5 Restructuration de l'espace de stationnement



2022-10-281

N° de résolution  
ou annulation

2022-10-282

2022-10-283

2022-10-284

2022-10-285

Il est proposé par Mme Lucie Gravel, appuyée par M. Fernand Landry et résolu à l'unanimité de restructurer le stationnement près de la descente de bateau et de faire l'achat de 2 pancartes « stationnement interdit, remorquage à vos frais », afin de les installer le long du chemin Sauvageau.

**10.2.6 Sous-sol : solution pour couper l'humidité.**

Il est proposé par M. Fernand Landry, appuyé par Mme Josée Chrétien et résolu à l'unanimité de faire l'achat et l'installation d'une autre pompe submersible, ainsi qu'une cuve, pour le vide sanitaire sous la cuisine du chalet principal. Par la suite, lorsque le sol aura séché, une membrane géotextile sera achetée et installée.

**10.2.7 Minuteurs de douches**

Point reporté.

**10.2.8 Gouttières du chalet principal**

Il est proposé par Mme Lucie Gravel, appuyée par M. Fernand Landry et résolu à l'unanimité de faire l'achat de gouttière pour le chalet principal et de les faire installer.

**10.3 Intervention de Mme Line Binet**

À la suite de l'annonce du départ de Mme Line Binet comme gérante du restaurant et du terrain de camping;

**En conséquence**, il est proposé par M. Fernand Landry, appuyé par Mme Josée Chrétien et résolu à l'unanimité de publier des offres d'emploi afin de combler chacun de ces postes.

**11.0 Réseau routier**

**11.1 Chemin Sauvageau : obligation de le rendre carrossable**

Il est proposé par Mme Chantal Mainville, appuyée par Mme Lucie Gravel et résolu à l'unanimité de mandaté notre entrepreneur local afin qu'il effectue le défrichage et la mise en forme du chemin Sauvageau, cet automne 2022, d'un bout à l'autre, sur une largeur de 20 mètres, au montant approximatif de 10 000\$. Le rechargement sera fait l'an prochain, à la suite de recherches de subventions pour en assumer les coûts.

**11.2 Prise en charge du déneigement des chemins privés, 2022-2023**

**11.2.1 Chemin de la plage Mainville**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Roquemaure a reçu une demande de renouvellement pour la prise en charge pour le déneigement 2022-2023 du chemin de la plage Mainville;



N° de résolution  
ou annotation

2022-10-287

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Mme Chantal Mainville, appuyée par Mme Lucie Gravel et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de notre entrepreneur local, au montant de 4 994,23\$ (taxes incluses) pour la prise en charge du déneigement du chemin de la Plage Mainville pour l'hiver 2022-2023, et de refacturer les propriétaires sous forme de taxes de secteur.

#### **11.2.2 Chemin de la plage Lepage**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Roquemaure a reçu une requête pour la prise en charge pour le déneigement 2022-2023 du chemin de la plage Lepage par la majorité des propriétaires ou occupants riverains ;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Roquemaure a reçu la signature des propriétaires du chemin acceptant la prise en charge pour le déneigement 2022-2023 ;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Mme Chantal Mainville, appuyée par Mme Josée Chrétien et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de notre entrepreneur local au montant de 3391,76\$ (taxes incluses) pour la prise en charge du déneigement du chemin de la Plage Lepage pour l'hiver 2022-2023, de et de refacturer les propriétaires sous forme de taxes de secteur.

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 --- M-103

2022-10-288

#### **11.3 Ouverture des soumissions: Déneigement des chemins municipaux, 2022-2023 à 2024-2025**

##### **11.3.1 Secteur rangs, camping et coin Hébécourt**

Il est proposé par Mme Chantal Mainville, appuyée par Mme Josée Chrétien et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de Jean-Guy Roy entrepreneur Inc., au montant de 91 030\$ plus taxes pour l'année 2022-2023, 92 889 \$ pour 2023-2024 et 94 785\$ pour 2024-2025, afin d'effectuer le déneigement des rangs, du chemin du camping et du coin Hébécourt pour les 3 prochaines saisons hivernales.

##### **11.3.2 Secteur rues du village**

Il est proposé par Mme Chantal Mainville, appuyé par Mme Lucie Gravel et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de Jean-Guy Roy entrepreneur Inc., au montant de 5 635\$ plus taxes pour l'année 2022-2023, 5 750\$ pour 2023-2024 et 5 870\$ pour 2024-2025, afin d'effectuer le déneigement des rues du village pour les 3 prochaines saisons hivernales.

2022-10-289

#### **12.0 Gestion des matières résiduelles 2023-2024-2025 : ouverture des soumissions**

Il est proposé par Mme Lucie Gravel, appuyée par M. Fernand Landry et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de Les

2022-10-290





N° de résolution  
ou annotation

entreprises JLR, au montant suivants, afin de gérer les matières résiduelles de la municipalité :

- 2023 = 27 100 \$
- 2024 = 28 200 \$
- 2025 = 29 320 \$

### **13.0 Dossiers divers :**

2022-10- 291

#### **13.1 CADR : Brunch des bénévoles et des nouveaux arrivants : 13 novembre 2022**

Il est proposé par Mme Chantal Mainville, appuyée par Mme Lucie Gravel et résolu à la majorité des conseillers présents de débloquer les fonds budgétés, soit 3 000\$ pour la tenue du brunch annuel du CADR, soulignant les bénévoles ainsi que de souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants, depuis 2020. Mme Josée Chrétien se retire du vote.

2022-10- 292

#### **13.2 Autorisation d'accès au banc de gravier au GFCA**

Il est proposé par Mme Josée Chrétien, appuyée par Mme Chantale Mainville et résolu à l'unanimité d'autoriser l'accès au banc de gravier à GFCA.

2022-10- 293

#### **13.3 Plancher de la cabane des joueurs – patinoire**

Il est proposé par Mme Lucie Gravel, appuyée par Mme Josée Chrétien et résolu à l'unanimité de terminer le ménage de la deuxième cabane des joueurs et de refaire le plancher qui est pourrit.

### **12.0 Rapport des comités;**

### **13.0 Période de questions;**

- Suivi requis des pancartes du parc du souvenir
- Son/résonance de la salle principale à grandement améliorer.

### **14.0 Sujets divers;**

### **15.0 Levée de la séance.**

2022-10-294

À 21 :49, il est proposé par M. Fernand Landry, appuyé par Mme Josée Chrétien et résolu à l'unanimité de fermer la séance.

Mme France Pelletier,  
Directrice-générale/greffière-trésorière

Mme Rachel Alarie,  
Mairesse